

Bulletin municipal N°5

LE PETIT JOURNAL

de Saint-Bonnet-le-Bourg





Sous la neige, 2017



Le Bourg



Etang de Marchaud sans eau



Le 15 mars dernier, vous vous êtes déplacés nombreux pour élire une équipe de onze conseillers municipaux et je vous en remercie vivement. La nouvelle équipe municipale, renouvelée pour moitié, est constituée de femmes et d'hommes désireux de s'investir tout au long de ces six prochaines années pour que Saint-Bonnet-le-Bourg reste une commune attractive et agréable à vivre.

Lors du dernier recensement en 2017, la commune comptait 163 habitants, soit une augmentation de 16,43 % par rapport à 2012. Il nous faut rester sur cette dynamique de croissance et profiter du regain d'attractivité des territoires ruraux suite au confinement, pour accueillir et maintenir de nouvelles populations. Nous bénéficions d'un patrimoine naturel, culturel et paysager d'une infinie richesse. Il est moteur et facteur de développement économique, social et culturel. Il est essentiel de le préserver et de le valoriser pour développer notre territoire.

C'est lors du Conseil Municipal du 26 mai 2020 que m'a été confiée la mission de Maire de notre commune et qu'ont été nommés 3 adjoints : Daniel Greiner (1^{er} Adjoint), Martine Pourrat (Adjointe aux finances, au budget et aux affaires sociales), Daniel Magaud (Adjoint aux travaux).

Ce mandat débute dans un contexte inédit où nous devons nous adapter en permanence à des situations de fonctionnement qui évoluent sans cesse. De nombreux retards dans les délais d'instruction des dossiers, notamment pour les subventions, pénalisent certains projets comme l'aménagement de l'aire de loisirs de Lachaux qui n'a pas pu débuter en mai comme prévu à cause du confinement.

Malgré tout, l'ensemble des Conseillers municipaux positionnés sur les commissions de leur choix, ont repris avec enthousiasme les dossiers en cours et s'engagent sur les nouveaux projets du programme. Les travaux concernant l'eau potable et l'assainissement seront prioritaires au cours du mandat 2020-2026. La séparation des réseaux des eaux usées et d'eaux pluviales permettra, dans un premier temps, de prolonger la vie de la station d'épuration qui, à terme, devra être remplacée. Largement subventionnés, ces projets ne devraient pas nous empêcher de maintenir le cap d'une bonne gestion financière.

Je tiens, bien sûr, à remercier les équipes précédentes pour leurs réalisations et pour leur engagement dans la vie de la commune.

Cette crise sanitaire n'est pas encore terminée et je compte sur tous pour respecter toutes les consignes qui nous sont données afin de vaincre ce virus dans la durée. Cette situation va sans doute modifier certains de nos comportements car nous sommes collectivement conscients que la protection de notre santé à tous est primordiale. La prévention de l'isolement de nos anciens dans ce contexte particulier sera une de nos priorités.

Restons tous vigilants, appliquons les gestes barrières, prenons soin de nos proches. N'oublions pas qu'après la pluie vient le beau temps !

Véronique Hauville,
Maire

L'équipe municipale

Maire
Véronique Hauville

1^{er} adjoint
Daniel Greiner

2^{ème} adjoint
Martine Pourrat

Adjointe aux finances, au budget et aux affaires sociales

3^{ème} adjoint
Daniel Magaud

Adjoint aux travaux

Conseillers

Bruno Cliquot, Christophe Courtine, Christine Faye, Laurent Missonier,
Véronique Pillat, Catherine Ricoux, Yves Sévénier

Marie-France Rebord

Durant dix-neuf années j'ai assuré la fonction de maire à Saint-Bonnet-le-Bourg aux côtés de plusieurs d'entre vous que je remercie très chaleureusement.

J'ai succédé dans cette fonction à mon frère Régis et reprenant toutes les archives, je crois que notre famille a participé durant plus d'un siècle à la gestion de cette commune.

Mes frères et sœurs m'ont aussi beaucoup aidée dans les absences, conseils et différents travaux.

Participant aux réunions extérieures, j'ai pu rencontrer des personnes très sympathiques et bénéficier des aides, des encouragements et des conseils pour monter les dossiers de demande de subventions.

Les deux employés Jean-Louis et Jean-François ont toujours favorisé l'accueil et l'entretien de notre commune avec des images très appréciées par les passants et visiteurs qui ne manquent pas de les rapporter lors des discussions ou échanges.

Des travaux ont été réalisés mais tout n'est pas terminé. Je ne quitte pas cette campagne et je continuerai à aider toutes les personnes élues. Je souhaite bon courage à ce nouveau conseil et apporterai mon soutien autant que possible.

**Marie-France
REBORD**



Les commissions intercommunales

Bois et sectionaux :

Daniel Greiner (président)
Christophe Courtine
Laurent Missonier
Cyril Parra (intervenant extérieur)

Etablissements Publics Fonciers

Locaux Auvergne (EPFL) :

Daniel Greiner (titulaire)
Bruno Cliquot (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Électricité et du Gaz (SIEG) :

Christophe Courtine (titulaire)
Laurent Missonier (suppléant)

Parc Livradois Forez (PLF) :

Daniel Magaud (titulaire)
Véronique Hauville (suppléant)



Personnel communal



*Jean-Louis Marotte,
secrétaire de mairie depuis
le 01 janvier 1990*



*Jean-François Courtine,
employé communal depuis
le 01 novembre 1993*



*Sylvie Courtine,
agent d'entretien depuis
le 01 juillet 2019*

Nouveaux horaires et fonctionnement de la Mairie :

Afin de satisfaire le plus grand nombre de nos concitoyens, le conseil municipal a décidé de modifier les horaires d'ouverture de la mairie, dorénavant cette dernière sera ouverte les :

- **Mercredi de 10 h à 12 h**
- **Vendredi de 16 h à 18 h**

Bien entendu, chaque personne peut sur rendez-vous rencontrer Madame le maire ou ses adjoints. En dehors des heures d'ouverture de la Mairie, vous pouvez laisser un message :

Téléphone: 04 73 72 50 27

Email: mairiedesaintbonnetlebourg@orange.fr

Pour des questions diverses (cadastre, état civil, urbanisme...), le secrétaire de Mairie se tient à votre disposition pendant les heures de permanence, mais de nombreux documents administratifs sont souvent dématérialisés ou ne sont plus de la compétence de la mairie (passeport, carte d'identité...)

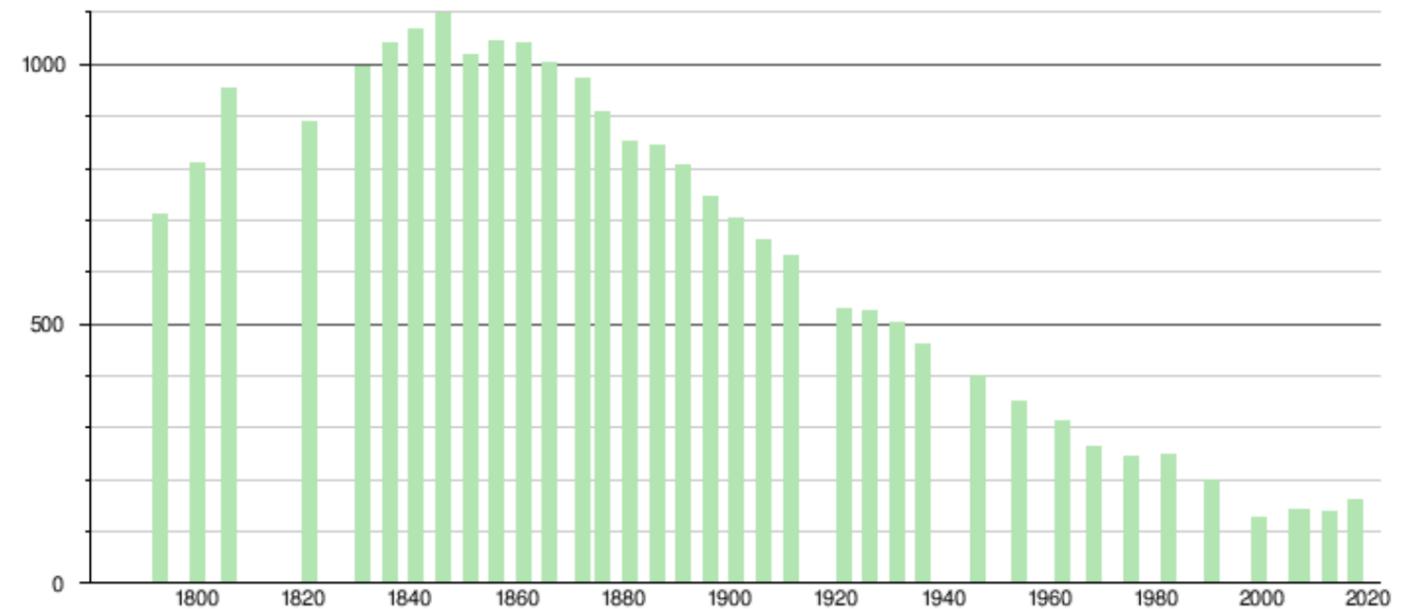
Fonctionnement du conseil municipal :

- Les convocations des conseils municipaux sont affichées uniquement sur le panneau d'affichage de la Mairie.
- Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés sur tous les panneaux d'affichage de la mairie et de la commune .
- Tous les procès-verbaux sont consultables en Mairie.
- Pour rappel, les conseils municipaux sont ouverts à tout le monde pour écouter le déroulé du conseil mais sans intervention dans le débat.



Superficie : environ 20km² dont 26 hameaux :

La Bardelle	Fontcourbe
La Bessière	Le Fraisse
Boissonne	La Gonlaude
Le Boucheron	La Grange
Le Champs	Lacoust
La Cote	Lostrevy
Dijuste	Mandet
L'Escouty	Marchaud
Farge	Les Plaines
Germain	La Roche
Le Faux	La Rouveyre
La Faye	La Suchere
Feneyrolle	La Vaissière



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Altitudes de 836m à 1145m.

Prix de l'eau : abonnement compteur 40 €/an et 1 €/m³, pose d'un compteur 130€.

Petit rappel le coût de l'assainissement est passé à 0,85 €/m³ par obligation afin de pouvoir demander des subventions pour la rénovation des réseaux d'assainissement.



Poste de Saint-Germain-l'Herm

Lundi : Fermeture
 Mardi : matin 8h45-12h25, après-midi : 13h30-17h
 Mercredi : matin 8h45-12h25, après-midi : 13h30-17h
 Jeudi : matin 8h45-12h20, après-midi : 13h30-16h
 Vendredi : Fermeture
 Samedi : matin 8h45-12h, après-midi : Fermeture.

Boite aux lettres postale

(sur le bâtiment de l'ancienne poste) :
 Le courrier est toujours relevé tous les jours.

Déchetterie

Adresse :
 Route d'Aix-la-Fayette, lieu-dit Lair
 Téléphone : 04 73 72 0914
Horaires :
 Ouvert les mardis, jeudis,
 de 9h à 12h et 14h à 17h
 Samedi 9h à 12h et 14h à 17h30

Distributeurs

Les distributeurs de billets les plus proches se situent :
Saint-Germain-L'Herm,
 la Poste, rue de la prévoyance.
Arlanc,
 Super U, route de Beurrieres.

Bibliothèque

Ouverte depuis Janvier 2015, (installée dans l'ancienne école du village), la bibliothèque vous propose un grand nombre de livres, bandes dessinées mais aussi des jeux.
Permanence :
 Tous les mercredis de 16h à 18h.
 Tous les samedis des vacances scolaires de 10h à 12h.
 Fermeture vacances de Noël.

Location de la salle des fêtes :

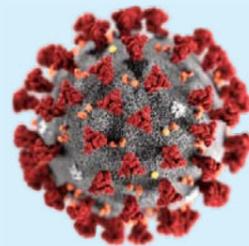
Révision des tarifs de location de la salle des fêtes de St-Bonnet-le-Bourg

- Résidents de St-Bonnet-le-Bourg : 50,00 €
 - Personnes extérieures à la commune : 200,00 €
 - Associations de St-Bonnet-le-Bourg : gratuit
- Par ailleurs :**
- Une caution de 100 € sera demandée pour le ménage
 - La commune prend en charge un nettoyage trimestriel de la salle des fêtes.

Bus des montagnes

Depuis des années, le dispositif Bus des Montagnes vous permet de vous rendre à Arlanc chaque lundi matin. La navette vous prend à proximité de votre domicile et assure deux arrêts, un vers la place du marché et un au super U. Pour réserver et vous inscrire : Transport SCHMITT au 04 71 02 17 30 tarif entre 4€ et 6€ l'aller-retour.

COVID 19



Depuis plusieurs mois maintenant, la France, comme les autres pays du monde, est sévèrement touchée par cette nouvelle pandémie. Nous pensons en particulier à toutes les personnes décédées, dans des conditions souvent dramatiques.

Après un confinement drastique et nécessaire notre belle France commence à se réveiller : notre économie (comme celle de la planète) va s'en ressentir, mais nos entreprises sont entrain de redémarrer, et ne doutons pas un instant de la volonté de chaque français.

Un immense merci pour le dévouement de tout nos soignants (médecin, infirmière, aide à domicile...); notre système de santé, qui fut l'un des meilleurs du monde, a résisté vaillamment lors de ces semaines difficiles .

Souhaitons que Covid 19 soit en l'an 21, plus qu'un mauvais souvenir.

LES PONTS		
PLAN DE FINANCEMENT		TTC
Coût total		72 512,20 €
Subventions	Ass FED PECHE	19 537,75 €
92 % sur HT	AGENCE LOIRE BRETAGNE	36 637,40 €
PART COMMUNE		16 337,05 €



LA CHAUX TRANCHE 1		
PLAN DE FINANCEMENT		TTC
Coût total		115 185,08 €
Subventions	FIC	28 305,00 €
65 % sur HT	REGION	34 804,00 €
PART COMMUNE		52 076,08 €

LA POSTE		
PLAN DE FINANCEMENT		HT
Coût des travaux + honoraires		190534 €
Subventions	(soit 33.5%)	63865 €
PART COMMUNE		126669 €



Etat civil

Mariages :

- 23 Septembre 2017
Aurélie Courtine et Loris Echalié
- 18 Aout 2018 :
Anne Carol et Michel Peraldi
- 18 Mai 2019 :
Régina Felix et André Pirmez Renard
- 1^{er} Juin 2019 :
Agnès Foucher et Sylvain Lagrée



Pacte civil de solidarité :

- 28 Novembre 2018
Cécile Gras et Nicolas Force



Naissance :

- 14 Janvier 2019 : Alice Mélina Vernet
- 26 Mai 2019 : Lenny Force

Décès :

- 20 Octobre 2017 : Bernadette Yvette Lapayre
- 19 Février 2018 : Roger Claude Joseph Chambon
- 23 Février 2018 : André Leon Jean Gateau
- 27 Avril 2018 : Madeleine Hybry veuve Mayet
- 4 Mai 2018 : Josette Vernet
- 26 Juillet 2018 : Jean-André Raymond
- 8 Aout 218 : Jean -Claude Courtine
- 6 Janvier 2019 : Jeanne Marcelle Nigond
- 23 Janvier 2019 : Emma Roussel
- 16 Février 2019 : Lucette Marie Pouyet
- 26 Avril 2019 : Robert Courtine
- 9 Juillet 2019 : Christiane Rebord
- 26 Juillet 2019 : Virginie Beaumont
- 12 Septembre 2019 : Angèle Thiolas
- 25 Novembre 2019 : Pierre Courtine
- 24 Janvier 2020 : André Courtine
- 2 Avril 2020 : Pierre Demathieu
- 1^{er} Mai 2020 : Renée Allione née Brazier
- 10 Mai 2020 : André Jean Chassaing
- 15 Juin 2020 : Régis Rebord



"J'adopte un composteur"



Sortir les biodéchets de nos poubelles, c'est le pari que nous devons réussir d'ici à 2025. Pour répondre à cet objectif national, la communauté de communes Ambert Livradois Forez, déjà bien avancée sur le sujet, propose d'accompagner les habitants en les équipant de composteurs en contrepartie d'une formation sur les bonnes pratiques.

CHIFFRES CLÉS

- 77 kg de déchets de cuisine et de table produits par habitant et par an
- 80% d'eau dans les déchets organiques
- 80 km parcourus pour traiter les ordures ménagères résiduelles
- 360 €/tonne : coût du traitement des ordures ménagères résiduelles

La Loi Territoire à Energie Positive et Croissance Verte prévoit qu'en 2025 tous les biodéchets devront être triés à la source et valorisés. C'est pourquoi la communauté de communes Ambert Livradois Forez souhaite équiper gratuitement les foyers de composteurs individuels ou de quartier, au même titre que le bac à ordures ménagères ou les sacs de tri, en contrepartie d'une formation. En effet, il est totalement possible de réduire le volume de nos poubelles par la pratique du compostage mais à condition d'adopter les bons gestes.

Pour un savoir plus et trouver la date qui vous convient :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/actualites/jadopte-un-composteur/>

Civisme & environnement

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h

Interdiction de décharge sauvage :
seuls les déchets verts à **Lachaux** sont autorisés.

Plaques de rues

Lors d'une visite à Issoire, les plaques et numéros de rues en lave émaillée, de belle facture, nous décide à contacter l'Atelier Saint Martin situé à Mozac (63). Ce dernier, berceau de la lave émaillée, perdure une tradition familiale depuis plus de 40 ans.



*<https://ateliersaintmartin.wordpress.com/>

Avec quelques membres de l'équipe municipale, nous nous rendons sur place.

Une visite passionnante nous attend, guidée par un couple de grands professionnels.

De la pierre brute à la finition de cette dernière, de nombreuses manipulations exigeantes sont nécessaires : émail liquide, cuisson dans des fours ancestraux, coloris divers, et finition de l'artiste.. Convaincu de la qualité de fabrication, nous décidons de passer commande ; mais avant, un échan-

tillon reçu à la mairie, nous permet de peaufiner les plaques futures.

Avec des prix tout à fait raisonnables (guère plus chers que de simples plaques en tôle), nous obtenons un produit de grande qualité, de longévité, qui dorénavant vient embellir notre chère commune.

Les associations





L'Association Culturelle et Sportive de St-Bonnet-Le-Bourg a pris en 2015 le relais de l'Amicale Laïque.

Son but est de promouvoir la culture et le sport sur la commune et ses environs en développant des activités pour l'animation du village. Forte de 15 à 20 bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année pour le développement de l'association :

- **Le Festival de contes de St-Bonnet-Le-Bourg :** 1 an sur 2, il accueille de nombreux enfants des écoles environnantes reporté en juin 2021
- **Le Marché d'été du Jeudi :** qui cette année a profité de divers animations (concert saoul, concert de l'atelier de chant, concert Musette avec Nathalie Bernat et concert de la fanfare de Saint Germain l'Herm)
- **La Fête patronale :** (annulée cette année)
- **Le Loto :** (annulé cette année)
- **La chasse aux œufs et Halloween,** sont autant d'événements qui font de St-Bonnet-Le-Bourg un lieu d'animation et de rencontres reconnu dans la région.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : www.acsbb.fr ou sur Facebook : ACS-St-Bonnet-Le-Bourg

L'association est dirigé par un conseil d'administration composé de :

Marie Parra présidente, Marie-Claude Astier Vice-Présidente, Gisèle Charitat secrétaire, Véronique Pillat trésorière, Daniel Greiner trésorier adjoint, Michèle Barraud et Dominique Hauville.



- **la Bibliothèque / Ludothèque :** devenue intercommunale en 2018. Vous serez accueillis par une équipe de bénévoles qui mettra à votre disposition une collection d'environ 2000 ouvrages, dont un tiers de nouveautés (achats et dons) ainsi que des livres du réseau ou de la médiathèque départementale.
- **les Ateliers :** Chant, Cours de langue, cours de couture, atelier déco de Noël ...
- **La Course des Monts du Haut-Livradois :** née sous l'initiative d'André GATEAU en 2001, repris par l'association en 2014. Annulée cette année.



La société de chasse

La société de chasse compte aujourd'hui 32 adhérents, qui pratiquent ce loisir dans l'esprit de la convivialité tout en étant utile et dans le respect d'autrui.



Le bureau :

- Président : **Force Daniel**
- Vice président : **Faveyrial Christian**
- Secrétaire : **Convert William**
- Trésorier : **Force Nicolas**

La chasse débute à partir du deuxième dimanche de septembre jusqu'à la fin mars. Les jours de chasse en battue sont les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Pour l'année 2019-2020 ils ont tué : 15 sangliers
25 chevreuils

Piégeurs : la société de chasse compte des piégeurs agréés, Monsieur Faveyrial Christian et Monsieur Convert Serge. Ils interviennent toute l'année pour réguler les animaux nuisibles telles que les Renards et les martres.

Manifestations : chaque année les chasseurs organisent un Méchoui au mois de juillet, (cette année annulé à cause de la covid-19) où ils convient tous les habitants de la commune autour d'un repas festif et convivial.

Comité des fêtes

- Président : **Courtine Christophe**
- Trésorière : **Bayle Nadine**
- Secrétaire : **Faye Audrey**

- Les festivités du comité des fêtes sont :**
 - Un concours de belote en février
 - Un repas dansant en mai
 - La fête patronale au mois de juillet



Les chouquettes gourmandes

Pour 6 personnes :
Temps : 40 mn

Ingrédients :

- 25 cl d'eau
- 1 pincée de sel
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 100 grammes de beurre
- 150 grammes de farine
- 5 œufs
- Sucre perlé



- 1/ Faire chauffer l'eau dans une casserole.
- 2/ Ajouter le beurre, le sel et le sucre.
- 3/ Verser la farine tamisée d'un seul coup et bien mélanger jusqu'à obtenir une pâte qui se décolle des parois. (Elle forme une boule au centre de la casserole).
- 4/ Enlever la casserole du feu et incorporer les œufs un à un.
- 5/ A l'aide de deux cuillères à café, déposer de petites boules de de pâte sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé.
- 6/ Déposer un peu de sucre en grains sur les chouquettes.
- 7/ Enfourner 15 minutes à 200° C (thermostat 6-7), puis 5-10 minutes à 175° (thermostat 5-6).

1, 2, 3, PATISSER...

RÉCRÉATION

Blagues :

Qu'est-ce qui est jaune et qui court vite ? Un citron pressé

Quel est le coquillage le moins lourd ? La palourde

SUDOKU

4	5			2		9
3		7	4			1
6	2					
			4			7
	6		9	7		8
	1					3
2			1	8		
1		5				3
			2	9		7

le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par carré de neuf cases.

Les 7 différences

Il y a du avoir un problème à la photocopieuse, car 7 erreurs se sont glissées entre ces deux dessins.



ENIGME

Il y a 10 poissons dans un bocal !

- 2 d'entre eux se sont noyés.
- 4 d'entre eux sont partis se balader.
- 3 d'entre eux sont morts

Combien reste t'il de poissons dans le bocal ?

Patience ! Réponse dans le prochain bulletin !



Le journal est distribué par l'équipe municipale et est également disponible en mairie.

Comité de rédaction :

Convert Clara, Ricoux Catherine, Faye Christine, Missonner Laurent, Sévénier Yves, Cliquot Bruno.

Mise en page : S. Lagrée - Impression : Mage photogravure.